

L'ÉCHO DES FALAISES

Journal de Leclercville ❖ Volume 1, numéro 5

Mot du maire



Chers citoyens,
Chères citoyennes,

Voici venu le temps des vacances...

Certains profiteront de la mer, d'autres de la montagne; certains feront du camping d'autres resteront tranquille à la maison. L'important, c'est que chacun profite au maximum de ce moment de repos pour se ressourcer, s'arrêter et refaire le plein d'énergie. Le repos est bon pour le corps, mais aussi pour l'âme. Appréciez les gens qui vous entourent, ayez du plaisir et profitez de chaque petit bonheur qui s'offre à vous.

Prenez du temps pour vous!

Je vous souhaite à tous, un bel été!

Marcel Richard, maire

Publication municipale

Le programme d'infrastructure communautaire de Canada 150 vise des projets en lien avec la remise en état, l'amélioration, l'agrandissement d'infrastructures communautaires existants; la municipalité de Leclercville souhaite déposer un projet d'ici le 8 juillet 2016.

Une séance d'ajournement aura lieu le lundi 20 juin prochain.

Il est à noter que le bureau sera fermé pour les vacances estivales du 31 juillet au 13 août 2016.

Le journal sera de retour le 16 septembre 2016.

Nous vous souhaitons un bel été!



Table des matières

Urbanisme	2
Sécurité incendie et autres	2
CDECL.....	3
Loisirs	4
FADOQ	5
Reg. des paroisses de l'unité pastorale.....	6-7
Cercle des fermières	7
Autres informations	8

DATE DE TOMBÉE : 6 SEPTEMBRE 2016

PROCHAINE PARUTION : 16 SEPTEMBRE 2016

Veillez faire parvenir vos articles à l'adresse suivante :

mun.leclercville@videotron.ca



Urbanisme

Par Marie-Pierre Deschênes, responsable de l'urbanisme

N'oubliez pas qu'il ne sera pas possible de faire une demande de permis du 22 juillet au 14 août. Pensez à vos projets à l'avance!

Le temps des festivités approche... Si vous désirez faire des **feux d'artifice**, il est important que je vous mentionne que l'article 6 sur le règlement sur les nuisances 29-2003 stipule : « *constitue une nuisance et est prohibée le fait de faire usage ou de permettre de faire usage de pétard ou de feu d'artifice. Le Conseil peut, par voie de résolution, émettre un permis autorisant l'utilisation de feux d'artifices à la condition suivante: *Obtenir une autorisation du garde-feu ou du responsable de la brigade de pompiers volontaires.* »



À Leclercville, nous avons une personne ressource à la SQ (parrain) que vous pouvez joindre en tout temps si vous constatez qu'un chien aboie ou hurle de façon à troubler la paix et le repos, qu'un chien vous attaque et/ou se trouve sur un terrain autre que celui du gardien de cet animal ou que des gens font du bruit excessif troublant ainsi la paix. Notre parrain se nomme Monsieur Éric Gagnon, vous pouvez le joindre au 418-728-2313.

Je vous souhaite un magnifique été!

Rappel

Il y aura enlèvement des **déchets volumineux (encombrants)**, dans les limites de notre Municipalité :

JEUDI, LE 8 SEPTEMBRE 2016.

Il est **important** que les **déchets volumineux soient déposés la veille**, au sol et non dans une remorque, le plus près possible de la rue, **séparément des autres déchets**.



Sécurité incendie

Par René Bernard, chef pompier

Pour toutes urgences, composez le 9-1-1

Si vous désirez faire un **feu à ciel ouvert**, il est important d'en aviser le service incendie qui est desservi par la municipalité de Lotbinière. Vous pouvez me joindre au 819-292-3003 pour toutes informations ainsi que pour nous aviser du moment à lequel vous effectuerez votre brûlage.

Oyez, oyez!!!

Ça vous tente de vous évader le temps d'une soirée?

Souper-théâtre

organisé par les Fermières de Leclercville

Vendredi, le 9 septembre 2016

Venez rire au théâtre et vous amusez.

Où : Parc de la Chute-Montmorency

Pièce de théâtre : « Veuves de chasse »

Départ : 15h30 à la salle municipale de Leclercville

Coût : 82.00\$/personne

Réservation :
Josée : 819-292-1397
Johanne : 418-796-2310
Jocelyne : 819-292-3440



Bienvenue à tous!

CDECL

Par Benoit Lemay, président

ACTIVITÉS 2016

Suite aux célébrations du 150^{ième} de notre municipalité en 2014 et constatant l'enthousiasme des citoyens, le conseil municipal a mandaté la CDECL pour organiser un festival qui se voulait annuel et en juillet.

Malgré les efforts du comité organisateur, la fête de juillet dernier n'a pas été à la hauteur de nos attentes et les constats suivants ont forcé la réflexion :

- bassin de population de Leclercville restreint 500 citoyens,
- l'engouement pour le 150^{ième} ne pouvait se répéter annuellement,
- la date du milieu de juillet appartient davantage aux vacances et sorties familiales,
- le nombre de bénévoles disponibles.

La CDECL a donc entrepris de discuter avec les loisirs afin de vérifier la possibilité de collaborer à une seule et même fête à l'occasion de la fête du Travail. Les deux organisations ont convenu de joindre leurs efforts afin d'offrir à la population une fête de famille sur trois jours lors de la fin de semaine de la fête du Travail en septembre.

Les objectifs poursuivis sont les suivants :

- il s'agit d'une fête de famille,
- mettre à profit d'autres organisations de notre milieu,
- plus grande utilisation de nos installations : Parc de l'île, expositions, quai, etc.,
- selon nos moyens.

Nous vous reviendrons donc sous peu pour annoncer la programmation de cette fête en septembre.



Loisirs de Leclercville

Par **Johanne Paquet, secrétaire-trésorière**

Le 4 juin dernier avait lieu notre fameuse descente de canards sur la rivière du chêne. Avec une magnifique température, l'activité fut, encore une fois, un grand succès. Nous avons tous été très surpris de voir apparaître le premier canard vers 14h30.

Le comité des loisirs tient à remercier tout le monde d'être venu nous encourager lors de cette merveilleuse journée, sans votre participation, l'activité ne connaîtrait pas le même succès. Nous tenons aussi à remercier tous nos commanditaires ainsi que tous les bénévoles qui se sont impliqués lors de cet événement. Les résultats financiers vous seront dévoilés dans la prochaine édition du journal. La prochaine activité sera le tournoi de balle familial qui se déroulera les 2, 3 et 4 septembre 2016.

Voici la liste des gagnants à l'arrivée des canards:

- 11^e Canard #611 – **Audrey Gagnon, St-Edouard** -100\$ Gracieuseté de Guillaume Laliberté Rénovations
- 10^e Canard #313 – **Francis Gagnon, Lotbinière**- 100\$ Gracieuseté de la Maison de la Rivière du Chêne
- 9^e Canard #439 – **Yasmine Desrochers, Leclercville** – 100\$ Gracieuseté de Model Entrepôt
- 8^e Canard #292 – **Mario Hamel, Deschaillons** – 100\$ Gracieuseté de Marcel Barabé Rénovations
- 7^e Canard #567 – **Richard Tessier, St-Edouard** – 100\$ Gracieuseté des Entreprises Edouard Paquette
- 6^e Canard #263 – **Mme. Hubert Auger, Leclercville** – Certificat Cadeau 150\$ Quinc. C.E. Beaudet
- 5^e Canard #624 – **Michel Bouffard** – 150\$ Gracieuseté de la Caisse Gentilly-Lévrard et Rivière-du-Chêne
- 4^e Canard #637 – **Real Lemay, Lotbinière** – 150\$ Gracieuseté de la C.D.E.C.L.
- 3^e Canard #604 – **Jacques Paradis, St-Canut** – 150\$ Gracieuseté de la Municipalité de Leclercville
- 2^e Canard #171 – **Frédéric Benoît, St-Michel** – 175\$ Gracieuseté Le Sainte-Emmélie Resto-Pub
- 1^{er} Canard #70 – **Micheline Brisson, Leclercville** – 500\$ Gracieuseté des Chevaliers de Colomb de Deschaillons

Liste des gagnants des prix de consolation

- Geneviève Mathieu, Québec** – 75\$ Gracieuseté de Transport Deschaillons
- Stéphanie Côté, Notre-Dame-de-Lourdes** – 50\$ Gracieuseté de Garage Paris
- Christine Marceau, Deschaillons** – 50\$ Gracieuseté de PNS Tech
- Gabriel Paquet, Leclercville** – 25\$ Gracieuseté de Soudure Beaudet
- Mario Demers, Lotbinière** – Certificat cadeau de 25\$ du Sainte-Emmélie Resto-Pub
- Daniel Daigle, Fortierville** – paire de billets Ian Kelly Moulin du Portage
- Andrée-Anne Auger, Dosquet** – paire de billets Rémi Chassé Moulin du Portage
- Nicolas Richard** – paire de billets Harvest- Hommage à Neil Young Moulin du Portage
- Pauline Bilodeau, Lotbinière** – paire de billets David Jalbert Moulin du Portage
- Tom Lavigne, Gentilly** – paire de billets Hommage à Johnny Cash Moulin du Portage
- Rollande Labrecque, St-Lazare** – paire de billets Safia Nolin Moulin du Portage

Les activités extérieures sont reprises : Pétanque et marelle, sur le terrain du centre communautaire, tous les mardis, à 18h30. Tous, membres et non membres sont invités.

Les messages suivants nous parviennent du Carrefour des Personnes Aînées de Lotbinière (CPAL) :

Vous avez peut-être droit au Supplément de revenu garanti, sans le savoir... Si vous avez de faibles revenus, il est important de produire vos déclarations d'impôt. Vous pourriez ainsi recevoir le supplément fédéral de revenu garanti et un crédit d'impôt pour la solidarité (vous devez vous inscrire au dépôt direct). Si vous avez 70 ans et plus, vous pourriez aussi demander le crédit d'impôt pour le maintien à domicile (provincial).

Une aide pour le transport vers les services de santé.

Le programme ATSA permet aux personnes admissibles d'obtenir un remboursement d'une partie de leurs frais de déplacement vers des services de santé.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ :

- Être âgé de 50 ans et plus;
- Résider dans la MRC de Lotbinière et Avoir un faible revenu : moins de 25 000\$, pour une personne seule, 32 000\$ pour un couple plus 2 000\$ par enfant à charge.

Que vous utilisiez les services d'un **transport bénévole, votre propre voiture ou celle d'un proche**, si vous répondez aux critères d'admissibilité, il vous suffira de vous procurer :

- Une preuve de service : reçu (billet du médecin, spécialiste, etc.).
- Une facture ou note de paiement comme preuve des frais encourus pour vous déplacer vers un service de santé.

Vous pourrez alors demander un remboursement de 75% de ces frais jusqu'à concurrence de 300\$ pour la durée d'une année à compter de votre inscription au programme. Les sommes non utilisées peuvent être reconduites pour l'année suivante.

Pour toute information, pour vous inscrire ou inscrire un proche, contactez le CPAL au

1-866-728-4825

Regroupement des paroisses de l'unité pastorale St-Laurent –Rivières-du-Chêne

Les membres du comité de transition des paroisses de l'unité pastorale Saint-Laurent– Rivières-du-Chêne

Chers paroissiens,

Tel que promis, il nous fait plaisir de vous transmettre quelques nouvelles concernant l'évolution du dossier du regroupement de nos huit paroisses.

Le comité de transition s'est mis au travail en février dernier. Chaque paroisse y est représentée par un marguillier et, à notre demande, un observateur pour s'assurer de participer pleinement à toutes les discussions.

De grandes tendances se dessinent déjà des rencontres préliminaires auxquelles nous avons assisté au cours des dernières années, d'une rencontre spéciale avec le vicaire général en janvier dernier et, bien sûr, de nos travaux.

Le but ultime est de former une seule paroisse et l'échéance a été fixée au premier janvier 2018

Une seule paroisse implique qu'il n'y aura que 6 marguilliers pour représenter les 8 paroisses actuelles. L'administration sera aussi regroupée en une seule entité. Ces exigences sont imposées par la loi des fabriques, la loi provinciale qui régit toutes les règles civiles de l'administration, dont les abstentions de taxes et autres privilèges. De l'avis de toutes les autorités civiles et religieuses, il est nettement préférable de ne pas modifier cette loi, compte tenu des trop nombreuses modifications à apporter et les impacts négatifs qui en découleraient.

Cependant, diverses mesures seront mises de l'avant pour s'assurer que tous soient équitablement représentés et que la nouvelle administration soit bien au fait des besoins et particularités de chaque communauté. En tout premier, l'attitude des nouveaux marguilliers sera déterminante : ils devront désormais garder à l'esprit qu'ils ne représentent plus une des anciennes paroisses, mais l'ensemble des communautés. De plus, lors des premières années, une mesure spéciale (impliquant tirage au sort, durée limitée des mandats et rotation) sera mise de l'avant pour que les marguilliers proviennent de chacune des anciennes paroisses. Enfin, dans chaque communauté, il demeurera un groupe de soutien qui s'occupera de la gestion du quotidien. La seule différence sera que les projets devront être autorisés par l'administration de la paroisse unifiée. Il demeurera aussi un secrétariat local où la plupart des services aux paroissiens seront disponibles.

Une de nos grandes préoccupations est de préserver au maximum l'esprit de coopération des communautés actuelles, coopération dans chaque communauté et entre les communautés. **En somme, le défi est de faire de ce regroupement un exercice de concertation et non de confrontation.**

Plusieurs se questionnent sur deux aspects épineux : ce qu'il adviendra des églises et de la gestion des budgets.

Pour ce qui est des églises, la question n'a pas été abordée et elle ne pourra être réglée à court terme. Ce sujet reviendra sûrement et devra être traité par la nouvelle paroisse après quelques années de vécu. L'analyse tiendra alors compte de divers aspects dont la fréquentation des lieux, l'état des bâtiments, l'état des finances, la localisation, les autres utilisations possibles etc.

Les questions monétaires font aussi l'objet de nombreuses préoccupations, qui tiennent dans une seule phrase : notre argent va-t-il servir à financer les autres (anciennes) paroisses? Ce sujet n'a pas encore été abordé, mais fera sûrement l'objet d'une profonde réflexion au cours des prochains mois. **Pour l'instant (au moins pour 2016 et 2017) une chose est certaine : rien n'est changé au point de vue financier. L'argent des la CVA (ou des quêtes) de chacune des huit paroisses sera gérée exclusivement par et pour les fabriques actuelles. On nous assure toutefois que pour les cinq premières**

années, il est possible que chacune des communautés puisse avoir des fonds réservés ,en provenance et pour l'usage exclusif de la communauté.

Il demeure de nombreuses étapes à franchir dans notre démarche. Au cours des prochains mois, il faudra faire l'inventaire des différentes ressources de chaque paroisse, préparer un dossier historique et financier complet de la situation, se pencher sur la gestion des cimetières, mettre sur pied la nouvelle structure administrative, et bien sûr discuter de la question des finances. Bien des décisions restent à prendre. Mais grâce à votre appui et votre bonne compréhension nous serons sûrement en mesure de sortir grandis de ce pénible exercice, qui nous est imposé par le rétrécissement constant de la participation des fidèles, le manque de ressources financières et la baisse du nombre de prêtres. Notre situation n'est pas unique, mais générale à travers tout le Québec. Notre Église est en grande transformation : elle a besoin de notre support et de notre participation.

Nous continuerons à vous tenir informés de l'évolution de cet important dossier.

Les membres du comité de transition des paroisses de l'unité pastorale Saint-Laurent-rivières Du Chêne

André Thivierge et Jean-Paul Lacroix, prêtres

Martyne Rioux, évêché de Québec

René Demers, Ste Croix;

Martin Briand, St Édouard

Jean Bergeron, St Louis

Gilles Lamontagne, Leclercville

Raymonde Caron, Ste Françoise

Catherine Bélanger, Fortierville

Colette Ouellet, Parisville

Martial Gilbert, Deschaillons

Cercle des Fermières

Par Jocelyne Bernier

Merci à toutes les artisanes qui ont bien voulu confectionner les pièces demandées pour le « concours d'arts textiles 2015-2016 ».

Merci à toutes nos bénévoles qui ont partagé leur savoir et leur talent tout au long de l'année. Merci également à celles qui ont donné de leur temps lors des activités du Cercle.

Membres ou non Membres Fermières êtes toutes invitées à venir assister à notre assemblée annuelle qui aura lieu le mercredi 8 juin prochain à la petite salle de Leclercville à 19h30. Les mises en candidature sont : Mme Line Lauzé et Mme Jeannine Beudet toutes deux rééligibles ainsi que Mme Diane Poulin non rééligible. Nous tenons à remercier Mme Diane Poulin pour toutes ses années à siéger au Conseil d'administration local comme « secrétaire trésorière » ainsi qu'au « Comité Dossier » également.

Un voyage est organisé pour aller voir la pièce de théâtre « Les Veuves de chasse » au chute Montmorency, le vendredi 9 septembre prochain (voir publicité p.3).

Je vous souhaite un bel été à vous tous et nous reprendrons nos réunions en septembre prochain.

Jocelyne Bernier

Comité Communications



Municipalité de Leclercville

1014, rue de l'Église
Leclercville (Québec) G0S 2K0
Tél. : 819 292-2331
Télécopieur : 819 599-0550
mun.leclercville@videotron.ca

Membres du conseil

Marcel Richard.....	Maire
Benoit Lemay	Conseiller #1
André Leduc	Conseiller #2
Sylvie Lemay.....	Conseiller #3
Bruno Desrochers	Conseiller #4
Daniel Lemay	Conseiller #5
Denis Auger	Conseiller #6

Renseignements généraux

Directrice générale : Diane Laroche

Directrice générale adjointe : Marie-Pierre Deschênes

Travaux publics :

Les entreprises Édouard Paquette418-971-0055

René Desrochers.....819-292-2331

Permis et location de salles :

Marie-Pierre Deschênes819-292-2331

Préposé à l'entretien :

Yvan Leroux819-292-2331

Location Chalet des loisirs :

Sylvie Levasseur819-292-3251

Curé :

André Thiverge418-796-2044



OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi	8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00
Mardi	8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00
Jeudi	8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00